

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

LRAR

Le 31 juillet 2025

Objet : Loi DUPLOMB c'est NON

Monsieur le Président,

Peu de textes de loi auront suscité autant de mensonges de la part de ses promoteurs que la loi DUPLOMB, révélant des niveaux rarement atteints et très préoccupants d'ignorance, de mépris et de déni scientifiques... y compris de votre ministre de l'Agriculture. Ce constat est grave. Mais plus graves encore seraient les conséquences de cette loi, si elle était promulguée.

Ce qui caractérise la loi DUPLOMB, c'est cette capacité à concentrer tous les sujets de préoccupations quotidiennes des Françaises et des Français : leurs besoins vitaux, et la menace que fait peser sur eux l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage au mépris du vivant.

- **La dégradation de la qualité et de la ressource en eau.** Au robinet ou en bouteilles, l'eau pose déjà un problème majeur avéré de pollution aux pesticides, plastique, engrais... auquel s'ajoute un problème de ressource. Eaux de surface et eaux souterraines sont concernées. La constante diminution des nappes phréatiques, liée notamment à l'irrigation de cultures intensives inappropriées à notre climat et à son évolution, est également inquiétante.
- **La dégradation de la qualité de l'air.** Pollué lui aussi, de plus en plus souvent. Il peut même être mortel en présence des algues vertes qui prolifèrent dangereusement avec les élevages industriels.
- **La dégradation de la qualité de l'alimentation.** Les produits alimentaires sont majoritairement contaminés aux pesticides. Associée à une surconsommation de sucre et d'acides gras saturés, l'alimentation est devenue une extraordinaire fabrique d'obésité et autres maladies souvent irréversibles.
- **La dégradation de la santé liée à la dégradation de l'environnement** Les prévisions de l'OMS ne sont guère rassurantes. A propos des cancers - qui ne sont qu'un exemple des pathologies lourdes liées à l'exposition aux pesticides, une augmentation de 75 % des cas est attendue au plan mondial d'ici 2030.

Quand l'eau n'est plus potable et que les nappes se vident, quand l'effondrement de la biodiversité s'accélère avec le risque de pandémies, pourriez-vous envisager, Monsieur le Président, de promulguer une loi qui favorise l'implantation de **méga-bassines** au profit de quelques exploitations, en facilitant les dérogations à la protection des espèces protégées ?

Quand la prolifération des algues vertes mortifères s'avère impossible à maîtriser, quand les économies d'eau et d'énergie s'imposent et que les nutritionnistes recommandent une alimentation plus végétale pour limiter les maladies cardiovasculaires, pourriez-vous envisager, Monsieur le Président, de promulguer une loi qui facilite les **méga-élevages**, générant encore plus de pollutions et de souffrance animale ?

Après que la France a interdit les néonicotinoïdes en raison de leur dangerosité pour les insectes pollinisateurs et la santé humaine, pourriez-vous envisager, Monsieur le Président, de promulguer une loi qui réautorise **acétamipride, sulfoxaflor et flupyradifurone** au profit de l'agro-industrie, conscient de leurs impacts neurotoxiques et qu'ils condamnent l'apiculture, indispensable à notre souveraineté alimentaire, nous privant également des bienfaits des produits naturels des abeilles ?

- Seriez-vous prêt à balayer d'un revers les milliers d'études qui ont conduit à l'interdiction de ces néonicotinoïdes, au moment où la France s'apprête à accueillir plusieurs dizaines de scientifiques américains bannis par M. TRUMP ?!

Les effets délétères des pesticides sont largement documentés. Les pratiques agricoles, vertueuses, le sont aussi, qui font leurs preuves et s'avèrent à la fois durables et rémunératrices. Pourriez-vous envisager, cependant, Monsieur le Président, de promulguer une loi qui accroît la **dépendance des agriculteurs aux pesticides**, en encourageant davantage encore leur usage ?

Libéraliser le droit à polluer et à détruire toujours plus ne permettra ni de résoudre la crise agricole, ni d'assurer notre sécurité alimentaire, pas non plus de réaliser les économies que vous nous demandez ! Mais son coût, abyssal, devrait être révélé aux contribuables - le coût (par exemple) des plans successifs Écophyto et de lutte contre les algues vertes, qui ne fonctionnent pas...

La réalité économique, sociale, environnementale et sanitaire impose de sortir notre agriculture de l'impasse agrochimique. La priorité et le bon sens consistent à soutenir les agriculteurs pour produire mieux sans détruire davantage, dans la transition écologique plébiscitée par les consommateurs, de plus en plus soucieux de leur santé et de leur environnement.

Une évaluation objective du coût/ bénéfice/ risque de cette loi DUPLOMB, qui va à l'encontre de l'Accord de Paris, du Greendal, des directives européennes sur l'eau et les pesticides et qui transgresse notre Charte de l'environnement, relève de votre compétence, Monsieur le Président.

- **Que coûteraient aux Français cette loi DUPLOMB et ses externalités négatives ? A qui profiterait-elle ?**
- **A quelles nouvelles sanctions s'exposerait la France si vous décidiez de la promulguer ?**

Cette évaluation a échappé aux rédacteurs du texte. Elle ne préoccupe ni M. Arnaud ROUSSEAU, ni les autres cadres de la FNSEA associés à l'agro-industrie. Que les députés ne l'aient pas exigée est plus grave encore et pose question.

Bien au-delà de la méconnaissance des effets délétères des néonicotinoïdes, la loi DUPLOMB ignore les liens entre agriculture, santé, climat et biodiversité.

C'est la racine, profonde, du mal de notre politique agricole... que ce texte illustre parfaitement !

Le déferlement d'opposition qui s'exprime jour après jour, depuis de longs mois, atteint lui aussi des sommets... Il ne doit pas vous laisser indifférent.

Le monde médical, la recherche, les sociétés savantes, les institutions, les ONG, les apiculteurs et les agriculteurs respectueux du vivant, les défenseurs des droits des animaux, les restaurateurs, les malades des pesticides, les parents des jeunes malades de plus en plus nombreux qui racontent leur calvaire, les élus soucieux de protéger leurs électeurs, auxquels s'ajoutent à ce jour plus de 2 millions de signataires de la pétition « *Non à la Loi Duplomb — Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective* »... la liste d'opposition est infinie. Ni complotiste, ni extrémiste « zélée », elle revendique son droit fondamental à une alimentation et un environnement sains et le respect du vivant. Dénonçant l'obscurantisme et les conditions anti-démocratiques dans lesquelles la loi a été adoptée, ses opposants exigent d'être associés aux décisions en matière de politique agricole, qui nous concernent tous, ainsi que les générations futures. Ils refusent de se soumettre aux diktats de la FNSEA, de l'agrochimie et de l'agro-industrie, qui tuent.

La santé et l'avenir de nos enfants sont en jeu.

Ne négligez pas le mouvement d'opposition sans précédent à votre politique agricole qu'expriment les Françaises et les Français dans leur refus de la loi DUPLOMB, Monsieur le Président ! NE PROMULGUEZ PAS CETTE LOI !

Bien cordialement,

Béatrice ROBROLLE-MARY,
Présidente / Fondatrice



terre d'abeilles
Parc naturel régional de la Brenne
La Vallée 36300 INGRANDES